

La réception de *L'Homme criminel* dans la «Revue des Deux Mondes»

Étudier avec précision la réception en France de l'œuvre de Cesare Lombroso à la fin du XIX^e siècle serait une entreprise d'un grand intérêt, mais de très longue haleine, si nombreux sont les articles qui ont accompagné dans la presse et les revues littéraires, philosophiques, sociologiques, juridiques et médicales françaises la traduction, à partir de 1887, de chacun des livres de l'anthropologue italien. C'est pourquoi nous avons préféré nous limiter, dans le cadre de cet article, à un seul exemple (capital il est vrai) choisi dans l'œuvre de Lombroso, *L'Homme criminel*, le premier de ses ouvrages traduit en français et sans doute le plus commenté. De même, nous centrerons notre analyse sur la seule «Revue des Deux Mondes», la plus prestigieuse à l'époque, la plus lue, la plus influente auprès du grand public cultivé, qui constitue pour les romanciers français de la fin du XIX^e siècle, et notamment pour les naturalistes et les post-naturalistes, une source essentielle d'information et de réflexion.

Trois critères permettent de mesurer l'impact produit en France par la traduction des travaux de Lombroso : le nombre élevé des comptes rendus proposés dans les journaux et les revues à l'occasion de chaque traduction nouvelle du criminologue italien ; l'abondance des articles de commentaire ou de réfutation régulièrement publiés à partir de 1887 pendant une vingtaine d'années ; enfin l'influence exercée par la lecture de Lombroso (et surtout de *L'Homme criminel*) sur les écrivains français de la fin du siècle. Sur ce dernier point, que nous ne développerons pas ici, l'exemple de Zola serait particulièrement éclairant. On a déjà souligné le rôle joué par les idées de Lombroso dans la genèse de *La Bête humaine* et notamment du personnage de Jacques Lantier (voir ici l'article de Colette Becker). Près de dix ans plus tard, en 1898, on en relèverait encore la trace dans un autre roman de Zola, *Paris*, où apparaît au second plan une figure de juge, Amadieu, chargé de l'instruction des procès d'anarchistes, et vigilant gardien de l'ordre bourgeois : « D'ailleurs, très mondain, il était de la nouvelle école, psychologue distingué, auteur d'un livre en réponse aux abus de la physiologie criminaliste¹. » L'allusion est rapide, mais précise, et suffisamment nette pour que les lecteurs de l'époque ne s'y trompent pas : Amadieu appartient au groupe des adversaires de Lombroso qui, au nom d'un spiritualisme chrétien, réservent la part de la liberté individuelle dans la responsabilité pénale. C'est, nous allons le voir, la position défendue par la «Revue des Deux Mondes».

C'est donc début 1887 que paraît chez Alcan dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine », en deux volumes in-18 dont un atlas, la traduction française de *L'Uomo delinquente : L'Homme criminel : criminel-né, fou moral, épileptique, étude anthropologique et médico-légale*, traduit sur la quatrième édition italienne par MM. Regnier et Bournet, et précédé d'une préface du docteur Charles Létourneau (l'auteur de la *Physiologie des passions*, qui avait servi de source à Zola en 1868-1869, au moment où celui-ci ébauchait *Les Rougon-Macquart*). L'impact de cette publication est immédiat : il n'est pas de revue importante qui, dans les mois qui suivent, ne publie au moins un compte rendu². Le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse lui consacre une notice détaillée dans son deuxième *Supplément* (1890). Dans la «Revue des Deux Mondes», le premier article est celui du comte d'Haussonville, paru dès le 1^{er} avril 1887³. Il faut s'arrêter sur ce long article, qui ne

¹ ZOLA, E., *Paris*, Gallimard, Folio classique, p. 74.

² Voir par exemple la *Revue bleue* du 13 août 1887, «Physiologie du criminel. D'après M. Lombroso», par Arvède Barine.

³ «Le combat contre le vice. II. La criminalité», pp. 564-598. Le comte Gabriel d'Haussonville, né en 1843, membre de l'Académie française en 1888, s'était fait une spécialité des problèmes sociaux, et notamment des questions de charité publique. Il avait publié en 1886 *Misères et remèdes*.

consacre à Lombroso que sa deuxième partie, parce qu'il présente d'emblée les principales critiques qui seront adressées en France à l'auteur de *L'Homme criminel*. Après avoir rendu hommage à la « conscience » avec laquelle a procédé le savant anthropologue, d'Haussonville en vient à l'essentiel, c'est-à-dire aux caractères qui permettent de définir le type criminel, et donc de déduire avec certitude que l'on se trouve en présence d'un « criminel-né ». C'est ici qu'il faut citer longuement, tant ce développement est représentatif, sur le fond comme dans le ton, de la réaction d'ensemble de la critique française :

Suivant le professeur Lombroso, un des caractères principaux de l'homme criminel serait d'être grand et lourd, quand il n'est pas cependant mince et agile, ce qui, Lombroso en fait l'aveu avec bonne foi, se présente encore assez souvent. Soigneusement pesé, son poids est plus lourd que celui de l'honnête homme. Je dis homme au sens spécial du mot, car la femme criminelle serait au contraire plus légère que l'honnête femme. Les bras de l'homme criminel seraient presque toujours démesurément longs, et il aurait une facilité singulière à se servir tantôt de la main droite et tantôt de la main gauche. Il aurait peu ou point de barbe, des oreilles très écartées de la tête, et la figure asymétrique, c'est-à-dire de travers. Mais ces constatations faciles ne sont point pour satisfaire la curiosité d'un aussi grand inquisiteur que le professeur Lombroso. Il a voulu pénétrer plus avant dans la physiologie intime du criminel. La conformation de son crâne et de son cerveau l'a surtout préoccupé ; mais ni le crâne ni le cerveau n'ont voulu y mettre de la complaisance, et ils semblent avoir conclu une entente déloyale pour tromper les efforts du savant professeur. Le cerveau surtout, cet organe récalcitrant, a causé à Lombroso les mêmes déceptions qu'il a coutume de causer aux physiologistes et anthropologistes désireux d'établir une corrélation directe entre le poids de la substance cérébrale et les facultés de l'homme ou de l'animal.

Le comte d'Haussonville rappelle à ce propos que lors du décès d'un « éloquent tribun » (on aura reconnu Gambetta), les amis du défunt, après avoir disséqué, « en quelque sorte devant le public » sa dépouille mortelle, avaient eu le dépit « de constater que le poids de son cerveau ne répondait nullement aux brillantes facultés oratoires dont il était doué ». Pour expliquer son génie, ils avaient dû, « en désespoir de cause », « se rabattre sur la richesse et la beauté de ses circonvolutions cérébrales ».

Lombroso, continue le comte d'Haussonville, n'a point eu ces consolations. Rarement il a pu travailler sur la matière cérébrale toute fraîche. Racontant quelques observations curieuses faites par lui sur le cerveau d'un guillotiné : « Malheureusement, ajoute-t-il avec mélancolie, les observations de cette nature ne peuvent être faites sur des vivants. » Il a pu, du moins, comparer entre eux le poids d'un certain nombre de cerveaux pesés après décès ; mais de ces pesées comparatives, il lui a été impossible de conclure si le cerveau de l'homme criminel était habituellement plus ou moins lourd que celui de l'homme ordinaire. En revanche, le professeur Lombroso s'est dédommagé aux dépens des crânes d'hommes vivants qu'il a pu palper et mesurer tout à son aise, au grand étonnement, sans doute, des pauvres diables qui se sont soumis assez bénévolement à ses observations, et sur ces crânes il affirme avoir découvert les particularités les plus curieuses.

Le comte d'Haussonville énumère alors ces particularités : « la brachycéphalie chez les assassins, la dolichocéphalie chez les voleurs, le prognathisme chez tous les deux ». Mais, ajoute-t-il perfidement, « le savant observateur néglige de nous dire comment est fait le crâne de ceux (et ils sont nombreux) qui, après avoir volé, finissent par tuer. Si, par une rapide évolution, de dolichocéphales ils ne deviennent pas brachycéphales, je ne vois pas trop quelle est la valeur scientifique de l'observation ». Quant à la fossette occipitale que Lombroso prétend reconnaître au lieu de la crête habituelle dans 16 % des cas sur le crâne des criminels contre 5 % seulement chez les non-criminels, d'Haussonville commente ironiquement : « On aperçoit tout de suite la portée de cette découverte, et combien l'existence de cette fossette accusatrice doit contribuer à déterminer la conviction des magistrats instructeurs, combien même elle doit faire peser de légitimes préventions contre ceux dont le tête présenterait cette conformation alarmante. »

La moquerie qui perce sous la neutralité apparente du compte rendu donne le ton des réactions vers 1890 d'une bonne partie de la critique française aux théories de l'anthropologie criminelle italienne. Ce qui est raillé, ce sont les contradictions des conclusions de Lombroso fondées sur des statistiques peu sûres, c'est le sérieux un peu myope et trop catégorique qui conduit à des affirmations discutables et parfois fantaisistes que l'autorité d'un discours savant paraît garantir. Mais ce qui pourrait n'être qu'une curiosité (pseudo) scientifique devient beaucoup plus dangereux, lorsqu'il s'agit d'en tirer des conséquences pénales. Car Lombroso réclame la prison à vie pour tous ceux qui présenteraient selon lui les caractères physiques du criminel-né. D'Haussonville se fait alors beaucoup plus acerbe et s'oppose vigoureusement à cette prétention :

Je ne veux pas relever pour l'instant ce que présenterait d'inhumain dans la pratique le système de Lombroso. Mais pour se résoudre à des conclusions aussi dures, il faudrait du moins que les prémisses en fussent assurées. Il faudrait que les caractères distinctifs du type criminel fussent déterminés d'une façon certaine et se retrouvassent chez les criminels d'habitude avec une régularité constante. En est-il ainsi dans la réalité des faits ? En aucune façon.

L'article du comte d'Haussonville inaugure dans la «Revue des Deux Mondes» une série d'études signées de collaborateurs éminents, qui prouvent l'attention que la Revue prête autour de 1890 aux idées de Cesare Lombroso. Le 1^{er} juillet 1890, rendant compte d'un ouvrage récent du sociologue et criminologue Gabriel Tarde⁴, *La Philosophie pénale*, Brunetière, critique littéraire attiré de la Revue, revient à la charge⁵. Moins ironique et plus agressif que d'Haussonville, il s'en prend à l'« école importante » (au sens classique et péjoratif du terme), à l'« école bruyante » de l'anthropologie criminelle italienne. Les attaques contre Lombroso se font directes et frontales :

J'aimerais à parler ici du professeur Lombroso, de ses "mensurations" ; de ce qu'il appelle ses "expériences" ; et des "nouveaux sillons", comme il le dit encore lui-même, qu'il s'attribue l'honneur "d'avoir tracés dans le monde scientifique". Mais je me borne à dire, sauf un jour à le mieux faire voir, que jamais peut-être on n'avait fait servir le nom de la science à déguiser de pareilles contrefaçons d'elle-même.

Brunetière se place, pour réfuter Lombroso, du point de vue moral et social : le criminel « n'est pas un fou ni un dégénéré, que l'on puisse reconnaître à des signes certains ». Il n'est pas non plus « un sauvage, en qui l'atavisme aurait fait reparaître ou revivre, pour son malheur, les traits de l'animalité primitive ». Au contraire, « par sa conformation, le criminel ressemble à tout le monde ; il ne porte son crime écrit sur son front que quand il l'a commis ». Rien ne serait donc plus dangereux que de vouloir éliminer *a priori* le criminel de la société d'après de prétendus signes physiques. Ce serait bafouer le droit imprescriptible de tout homme à la liberté : « l'homme est toujours un homme pour l'homme ; et, ne pouvant pas faire de l'intérêt de quelques-uns l'arbitre de la vie ou de la liberté des autres, on n'en peut jamais faire le fondement de la justice ». Pire encore, on ramènerait la société « jusqu'à la barbarie quaternaire », si on la persuadait que « le criminel étant marqué pour l'être, elle n'a pas de responsabilité ni de solidarité dans son crime ». Le point de vue adopté ici est donc essentiellement moral. Ce que défend Brunetière, contre le déterminisme (pseudo) scientifique des criminalistes italiens, ce sont les idées de liberté et de responsabilité nécessaires à l'individu comme au corps social. Ce sont les valeurs fondamentales de la morale spiritualiste et libérale soutenue par la «Revue des Deux Mondes», dont il deviendra bientôt, à partir du 1^{er} janvier 1894, le directeur.

⁴ Gabriel Tarde (1843-1904), directeur du Service de statistique au Ministère de la justice, futur professeur au Collège de France (1900-1904), s'était opposé dès l'origine aux théories biologiques de Lombroso. Il avait publié en 1886, avant même la traduction française de *L'Homme criminel*, une réfutation des idées de Lombroso dans son ouvrage *La Criminalité comparée*.

⁵ BRUNETIÈRE, P., «Revue littéraire. Une théorie nouvelle de la responsabilité», pp. 214-225.

C'est ce même point de vue qu'adopte le magistrat Arthur Desjardins dans un long article paru dans la Revue du 1^{er} janvier 1891⁶, qui présente l'exposé le plus complet de toutes les objections opposées aux affirmations de Lombroso et de son école. Le premier argument est de type scientifique : Desjardins s'élève d'abord contre les excès de la théorie de l'hérédité chère aux anthropologues italiens, qui réduit la psychologie à n'être plus « qu'une branche de la physiologie », et cherche à soumettre « l'évolution "psycho-morale" » de l'individu aux lois d'un déterminisme biologique strict. Ce positivisme étroit conduit à « l'oubli de la méthode expérimentale qu'on prétend appliquer ». En effet, les études statistiques démontrent que l'hérédité ne s'applique pas mécaniquement. Les maladies réputées héréditaires ne se transmettent pas nécessairement, et si elles se transmettent, ce n'est pas toujours directement. Ainsi « les criminels nés de parents honnêtes forment à peu près une majorité des deux tiers ». Pour échapper à cette objection, les anthropologues sont forcés de substituer à la théorie de l'hérédité directe une autre hypothèse encore plus vague, celle de l'atavisme. Les criminels-nés formeraient « une race à part, minorité dégénérée par voie d'atavisme et retournant à l'état sauvage ». L'homme criminel serait « un néo-sauvage », « un néo-barbare », « un revenant ». Il faudrait donc remonter jusqu'aux origines de l'humanité, et même en-deça, dans « l'atavisme préhumain », pour retrouver l'état primitif dont l'homme criminel serait la reproduction accidentelle. « Mais qui ne voit que la science nouvelle, plongeant dans ces profondeurs, roule de conjecture en conjecture ?⁷ »

On retrouve la même fantaisie pseudo-scientifique, selon Desjardins, dans la construction imaginaire du type criminel dont Lombroso et ses émules veulent faire un modèle universellement applicable. En définissant les caractères physiques qui devraient selon eux permettre de reconnaître à coup sûr le voleur ou le meurtrier, ils ne font que retrouver les erreurs de Gall ou de Lavater, discréditées depuis plus d'un siècle. Gabriel Tarde écrivait déjà que « l'anthropologie criminelle n'est qu'une phrénologie nouvelle ». Desjardins l'affirme à son tour : « comment disconvenir que les anthropologues italiens poursuivent, dans leurs derniers ouvrages, le cours de leurs observations et de leurs déductions phrénologiques ?⁸ » Le critique a beau jeu, alors, de relever les incohérences de leurs conclusions : « copiant, en définitive, les procédés des phrénologues et des physiognomonistes, les anthropologues se sont exposés à la même mésaventure : on s'est donné le malin plaisir de faire ressortir leurs contradictions ». Desjardins, comme d'Haussonville l'avait déjà fait avant lui dans la Revue, ne se refuse pas ce « malin plaisir » :

L'assassin serait "brachycéphale" et le voleur "dolichocéphale" ; l'assassin aurait le nez crochu et le voleur l'aurait retroussé ; mais alors, demande le docteur Dubuisson, comment se fait-il que la plupart des criminels débutent par le vol et finissent par l'assassinat ? le voleur change-t-il de nez en devenant assassin ? Le criminel est grand et lourd, dit Lombroso : ni grand ni lourd, répliquent Thomson en Angleterre, Virgilio en Italie. La capacité crânienne du criminel est inférieure, dit Lombroso ; égale ou supérieure, répliquent Bordier, Heger, Wiesback, Ranke, etc. Ferri lui-même révèle que l'homicide a le bras plus long en Piémont, en Vénétie, en Émilie, en Romagne, en Calabre, plus court en Lombardie et en Sicile, tantôt plus long et tantôt plus court dans les Marches et dans la Napolitaine : singulier type, car enfin qu'est-ce qu'un type, sinon un ensemble de caractères qui permet de distinguer soit un groupe, soit un individu, d'un autre groupe et d'un autre individu ?

De telles contradictions suffisent à discréditer l'école italienne de criminologie. Il n'existe pas de type criminel scientifiquement assuré, mais une figure utopique, construite sur des incohérences et des incertitudes. « Le premier chapitre à faire, dans un ouvrage complet sur l'anthropologie criminelle, c'est une histoire des variations⁹. »

⁶ « Crimes et peines », pp. 168-197. Arthur Desjardins, né en 1835, élu à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1882, est l'auteur de nombreux ouvrages de droit et de sciences politiques.

⁷ Article cité, pp. 170-171.

⁸ *Ibid.*, pp. 172-173.

⁹ *Ibid.*, pp. 174-175.

Desjardins en vient ensuite à un second type d'arguments, de nature juridique et morale. La conception positiviste de la criminalité défendue par Lombroso et son école conduit à nier toute cause d'ordre psychologique ou moral et ne laisse aucune part au libre-arbitre ni à la responsabilité individuelle. Selon eux, l'homme criminel n'est plus qu'un pervers épileptoïde, dominé par des pulsions qu'il ne maîtrise pas et auxquelles il ne peut résister. Si donc l'acte criminel est déclenché par des forces physiologiques aberrantes relevant de la dégénérescence et de la pathologie, il ne saurait être question, en bonne logique déterministe, d'un quelconque châtement : ce serait une absurdité. Il ne s'agit plus de punir, puisque le criminel est irresponsable, et incapable de s'amender. Il faut « assainir, isoler, éliminer », et de préférence préventivement. Tel est désormais le devoir de la société. Desjardins s'élève vigoureusement contre cette utopie de l'élimination physique du criminel, prônée surtout par les disciples de Lombroso, Ferri ou Garofalo. Il y voit la théorie « la plus impitoyable et la plus décourageante qui ait hanté le cerveau des savants et des philosophes ». Non seulement les criminologues italiens, en ramenant la justice à un système purement répressif abandonné dans les pays civilisés depuis le XVIII^e siècle, cherchent à imposer « un régime pénitentiaire propre à dégrader le coupable, à lui inspirer des sentiments abjects, à fomenter en lui la haine et la vengeance », mais de plus, en considérant la pénalité comme « une simple réaction de la société contre les éléments qui la troublent », ils arrivent « à des conséquences effroyables » : tout être socialement déviant, fou homicide ou criminel-né devant être éliminé, l'œuvre d'« épuration » sera donc un devoir social. La mort, la déportation, la castration même seront les moyens légitimes par lesquels la société se défendra contre ses ennemis¹⁰. Le système de Lombroso, poussé à ses dernières conclusions, risquerait d'aboutir à la plus barbare des utopies scientifiques.

Desjardins examine enfin le concept de « folie morale » ou « psychopathie » dont Lombroso fait à partir de *L'Homme criminel* un usage habituel. La folie morale est un état mental pathologique dans lequel l'individu « pense avec logique, raisonne ses actions, mais est dépourvu de toute notion morale, ne songe qu'à lui et ne s'inquiète pas des autres : tout ce qui lui sert est bien, tout ce qui le contrarie est mal ; il ne voit que la minute présente, et, pour satisfaire son caprice, ira jusqu'au crime ». Lombroso postule « l'analogie, l'identité complète entre le fou moral et le délinquant né ». Mais en abolissant les « frontières naturelles » qui séparent la folie et le crime, il aboutit à ce « résultat fâcheux » de « laisser croire qu'on enferme un criminel comme on enferme un fou ». Si le criminel n'est qu'un psychopathe, si la folie absorbe le crime, l'idée de sanction pénale s'abolit, et la notion du bien et du mal disparaît dans la conscience publique. C'est ce que redoute Desjardins, qui se place du point de vue du législateur : « la société va se dissoudre si le contresens moral de la criminologie positiviste passe des livres dans les lois¹¹ ».

L'article d'Arthur Desjardins propose donc un assez bon résumé des objections que les commentateurs de la «Revue des Deux Mondes», représentatifs en cela de la critique française tout entière, ont opposées aux théories de l'école italienne de criminologie. Ces arguments sont essentiellement de trois types : scientifique, moral et juridique. Scientifique d'abord : face aux prétentions « positivistes » de Lombroso et de son école, il sera facile de faire ressortir les contradictions des observations et des conclusions, les généralisations hâtives et abusives provenant d'expériences « étourdiments conduites¹² ». Le type du criminel-né est une vue de l'esprit. De même, la réduction au même type morbide (le pervers épileptoïde) du criminel et de l'homme de génie est un scandale intellectuel. Argument moral ensuite : Lombroso supprime le libre arbitre, donc la responsabilité. Sa

¹⁰ *Ibid.*, pp. 183-187. Garofalo, mis en cause dans l'article de Desjardins, répliqua dans la Revue du 15 février 1891 (pp. 940-943), en se défendant d'avoir jamais proposé la castration du criminel.

¹¹ Article cité, pp. 188-189.

¹² BRUNETIÈRE, article cité, p. 217. De même, dans la Revue du 15 septembre 1893, le philosophe Alfred Fouillée qualifie Lombroso d'« expérimentateur assez suspect » et refuse d'accorder confiance à « ces prétendues observations et déductions scientifiques » («La Psychologie des sexes et ses fondements physiologiques», pp. 397-429, citations pp. 410-411).

théorie est « décourageante » (Desjardins) du point de vue philosophique, parce qu'elle refuse la possibilité de l'amendement individuel et l'existence d'une conscience morale collective. Non seulement elle nie tout progrès moral, mais, par la rigueur aveugle des peines qu'elle propose, elle ramène la société à un état objectif de barbarie antérieur à la civilisation libérale et chrétienne dont se réclament les rédacteurs de la Revue. Argument juridique enfin, peut-être le plus efficace : s'il n'y a plus de crime, s'il n'y a plus que de la « folie morale », l'idée de sanction pénale disparaît, et avec elle celle de droit, donc de société constituée.

Il faudrait encore ajouter à ces trois objections principales, qui forment la partie visible de l'argumentation opposée en France aux assertions des anthropologues italiens, une autre critique, plus diffuse, plus voilée, de type nationaliste, qui s'en prend au caractère « italien » de la théorie de Lombroso. Cet argument est clairement perceptible dans un article de Gabriel Tarde publié dans la «Revue des Deux Mondes» du 15 juin 1891¹³. Le criminologue français, adversaire le plus éminent des idées de l'école italienne, y relève, sur le mode de la dépréciation généralisante, les faiblesses de « l'esprit italien », et notamment sa « précipitation outrancière de jugement » :

Il en est des femmes comme des jeunes gens. Discutez devant elles le libre arbitre ; il y a fort à parier que la plus intelligente vous objectera : "Mais alors, si je suis née vicieuse, pourquoi me blâmer ? Est-ce moi qui me suis faite ainsi ?" Elle n'en prétend pas moins, du reste, avoir droit à de l'admiration pour sa beauté, qui n'est pas non plus son œuvre, aux artifices près. Avec la même précipitation outrancière de jugement, familière à l'esprit juvénile et à l'esprit féminin, l'esprit italien, — qui joue effectivement, dans le grand salon de l'Europe, le rôle de la "femme supérieure", enthousiaste, agitatrice, très radicale d'allures, très diplomate au fond, un peu prompte à exagérer la nouveauté à la mode pour se l'approprier, — se jette, à peine éveillé au darwinisme, dans la négation de toute notion éthique. Combien faut-il que cette influence du génie national, j'allais dire du sexe national, soit puissante pour avoir entraîné M. Ferri lui-même, esprit d'ailleurs des plus virils, aussi pondéré et compréhensif que brillant ; sans compter M. Garofalo, l'éminent magistrat !

On reste surpris devant le sentiment de supériorité nationaliste, mêlé de sexisme et même de racisme, que révèle ce passage. L'Italie, nouvelle venue dans le concert des États européens, admise depuis une vingtaine d'années seulement (1870) à pénétrer dans le « grand salon » où les pays anciens et sérieux comme la France géraient depuis toujours les affaires de l'Europe, a voulu trop tôt y faire autre chose que de la figuration. Elle y a apporté les qualités, et surtout les défauts d'un esprit mobile et « féminin » : charme, vivacité, enthousiasme, mais aussi légèreté, rouerie, versatilité, impulsivité, propension à se jeter aveuglément dans toutes les modes, comme le scientisme ou le darwinisme. Cette agitation excessive est dangereuse parce qu'elle s'exerce aux dépens de la prudence et de la raison, mais aussi parce qu'elle est contagieuse. Les esprits les plus « virils » s'y laissent prendre, et la France elle-même n'en est pas indemne : « en France, pareillement, et partout où le déterminisme, sous sa dernière forme, l'évolutionnisme, a pénétré, il a fait les mêmes ravages moraux, malgré de moindres écarts de langage¹⁴ ». Gabriel Tarde n'est pas le seul, à l'époque, à manifester vis-à-vis de l'Italie ce sentiment de condescendance et ce désir de remontrances. On en trouverait la trace dans de nombreux articles de revues et dans beaucoup d'œuvres littéraires : il n'est pas jusqu'à Zola, d'origine italienne pourtant, qui ne les manifeste dans *Rome* (1896), où sont vivement critiquées la mégalomanie et l'irresponsabilité de la jeune monarchie italienne, à tel point que le roman fut fraîchement accueilli lors de sa publication en Italie.

Pour comprendre les raisons de cette condamnation française de la légèreté intellectuelle et morale de l'« esprit » italien, il faut se reporter au contexte historique. Dans les années 1880-1890 en effet, les relations franco-italiennes traversent une période de crise. On en trouverait l'origine dans la signature de la Triplique, traité d'alliance défensive

¹³ «L'idée de culpabilité», pp. 849-877.

¹⁴ *Ibid.*, p. 852.

entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, conclu en mai 1882. Cet accord resté d'abord secret fut révélé au grand jour par le voyage à Berlin de Crispi, le premier ministre italien, au moment du renouvellement de l'alliance en 1887. D'autres voyages officiels suivirent bientôt : celui de Guillaume II à Rome en 1888, puis du roi Humbert I^{er} d'Italie à Berlin l'année suivante. L'Italie, à l'époque de la traduction en France de *L'Homme criminel*, affichait ses sympathies pro-allemandes. Il s'ajoutait à cette cause majeure d'autres motifs de friction : la réapparition d'un irrédentisme italien revendiquant Nice et la Savoie, territoires francophones cédés à la France en 1860 en remerciement de l'aide apportée aux luttes pour l'indépendance et l'unité de l'Italie ; la rivalité des deux pays sur la question de la Tunisie, considérée par les Italiens comme relevant de leur zone d'influence, et devenue protectorat français en 1881. Ce refroidissement se manifestait du côté italien par la politique jugée « anti-française » des gouvernements Depretis et Crispi (le « Bismarck italien »), dans les domaines économique, militaire et diplomatique notamment. Du côté français, il s'exprimait par un vif ressentiment devant « l'ingratitude » d'une Italie trop vite oublieuse des services rendus par la France, et du sang français versé à Solferino et à Magenta. Le « pogrom » d'Aigues-Mortes, en août 1893, qui fit officiellement 8 morts (et sans doute beaucoup plus) parmi les ouvriers italiens travaillant dans les salines, les magasins italiens saccagés à Lyon en 1894 au moment de l'assassinat du président Sadi Carnot par l'anarchiste Santo Caserio sont les manifestations les plus violentes d'un anti-italianisme très répandu en France vers 1890, non seulement dans les couches populaires, mais même dans les milieux intellectuels. La réception en France des travaux de l'anthropologie criminelle italienne se ressent aussi de cette animosité.

Cependant, malgré toutes ces critiques, les idées de Lombroso ont exercé sur le public cultivé français, dans la dernière décennie du siècle, une indéniable séduction. Beaucoup de penseurs et d'écrivains, malgré des réticences parfois, ont été attirés par le type du « criminel-né ». Il serait intéressant d'étudier dans ce sens l'œuvre de Rosny aîné, de Paul Adam ou même de Bourget. Le cas le plus évident est certainement celui de Zola. En effet, ce n'est pas seulement le personnage de Jacques Lantier dans *La Bête humaine* qui est tributaire des théories de Lombroso. Victor, l'enfant sauvage, le « monstre écumant du virus héréditaire » lâché dans la jungle des villes (*L'Argent*), Sarteur, le fou hanté de pulsions criminelles (*Le Docteur Pascal*), Alexandre, le bâtard assassin, « la bête humaine retournée à l'état barbare » (*Fécondité*) sont autant de déclinaisons de la figure du criminel-né, dont le romancier sait tirer de puissants effets dramatiques. L'exemple de Zola nous fait clairement comprendre comment les intellectuels et les écrivains français ont pu être attirés par les théories de l'anthropologie criminelle italienne : cette séduction, c'est celle de l'hypothèse, de ces « sciences commençantes », encore assez imprécises pour laisser place à l'imagination ; c'est celle de l'anomalie, de la folie, de toutes les déviations, de toutes les béances de l'esprit humain. Lombroso, à côté de Charcot et juste avant Freud, prend place parmi ces explorateurs des ténèbres qui proposent aux romanciers de leur temps, dans les profondeurs de l'inconscient, de nouveaux champs d'expérience. C'est aussi l'attraction pour le gouffre atavique, plus riche de possibilités imaginaires que la simple hérédité « scientifique ». C'est le retour à l'extrême passé, à la nuit primitive d'où reviennent parfois, pour terrifier l'humanité moderne, les monstres élémentaires. Le roman préhistorique, celui de Rosny aîné mais aussi celui de Zola, qui donne avec *La Bête humaine* son propre roman des origines, s'inspire de ces rêveries aussi bien que des découvertes les plus récentes de la paléontologie.

On pourrait relever encore bien d'autres raisons de cette séduction. Ce que retrouve Lombroso dans *L'Homme criminel*, ce qu'il fait partager à ses lecteurs, c'est le vieux rêve de la physiognomonie, celui d'un monde où les corps deviendraient entièrement intelligibles : mais un rêve modernisé, technicisé, appliqué à une politique autoritaire de santé publique et d'ordre social. Monde simple et cohérent où les êtres seraient transparents, immédiatement identifiables et lisibles. Monde facile, monde enfantin où le bien et le mal ne seraient plus des idées complexes et ambiguës, des abstractions malaisées à définir, mais des marques

physiques inscrites dans les corps et sur les visages. Quelle commodité, quel soulagement ! Le mal se dénonçant lui-même, s'exposant aux regards de tous sous la forme de signes clairs : les longs bras, la pilosité, les tatouages, l'asymétrie du visage, les sinus frontaux apparents, les mâchoires volumineuses... Le mal facile à reconnaître, à isoler, à éliminer. Quel inventeur d'utopie, quel doctrinaire politique ou religieux, quel responsable de l'ordre public ne rêverait d'une telle transparence ? L'idéal indistinct vers lequel tendent les théories de Lombroso porte un nom : épuration. Mot dangereux dont le XX^e siècle fera un usage que l'anthropologue italien, mort en 1909, ne pouvait certes pas connaître, mais qu'il a contribué tout de même à préparer par ses travaux. Mot séduisant aussi, et d'autant plus inquiétant, par tout ce qu'il suggère, *a contrario*, de régénération programmée de la race. Les rêveries natalistes, eugénistes, hygiénistes qui fleurissent après 1890 et dont se font écho les romanciers utopistes français de la fin du siècle (Paul Adam, Camille Mauclair, Zola lui-même) trouvent leur origine, pour une grande part, dans la hantise de la dégénérescence dont Lombroso, parallèlement à Max Nordau, s'est fait à cette époque l'interprète (voir ici l'article de Jean-Louis Cabanès). Porter le fer dans le corps social, lui rendre la santé en l'amputant de ses parties corrompues, libérer l'homme, au besoin par la violence, de ses perversions et de ses névroses, fonder la Cité régénérée, tels sont les buts que s'assigne, sous l'autorité de Lombroso, le romancier soucieux de l'avenir de l'Humanité (Zola, par exemple, à la fin de *La Débâcle*, dans *Fécondité* et dans *Travail*). Ce qui est au bout, c'est l'utopie normalisatrice, le rêve totalitaire d'une société homogène et transparente, débarrassée de toute opacité, de toute anomalie, de toute déviance. Les publicistes de la «Revue des Deux Mondes», dans leur libéralisme nourri de spiritualisme chrétien, ont bien senti le risque que représentaient les idées de Lombroso et ils s'y sont instinctivement opposés. Cependant ces théories, malgré leurs faiblesses, contenaient de puissants éléments de séduction intellectuelle et imaginaire qui expliquent qu'elles aient pu — en dépit des critiques quasi unanimes qui ont accompagné leur révélation en France — retenir l'attention de nombreux écrivains, philosophes, idéologues, romanciers de la fin du XIX^e siècle, avant de connaître, au siècle suivant, les développements que l'on sait.

Jacques Noiray, Paris IV-Sorbonne